

LinenBrite Liquid Sour (EnVerros)

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie Santé 3 0 0 Réactivité	Hazardous Material Information System (HMIS)	<table><tr><td>Santé</td><td>3</td></tr><tr><td>Risques d'incendie</td><td>0</td></tr><tr><td>Réactivité</td><td>0</td></tr></table>	Santé	3	Risques d'incendie	0	Réactivité	0
Santé	3								
Risques d'incendie	0								
Réactivité	0								
Danger spécifique									
Vêtement de protection	Apparence Violet. Liquide. DANGER. CORROSIF. TOXIQUE PROVOQUE DES BRÛLURES AUX YEUX ET À LA PEAU. NOCIF OU MORTEL SI AVALÉ. PEUT ÊTRE NOCIF SI ABSORBÉ PAR LA PEAU.								

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit LinenBrite Liquid Sour (EnVerros)		Code	25805 & 25815 & 25855
Utilisation du produit Industriel/Institutionnel		PMS#	Non disponible.
FTSS# F-00548001		Date de validation	7/6/2004
Siège social aux É.U. JohnsonDiversey, Inc. 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249 MSDS Internet Address: www.johnsondiversey.com	Siège social au Canada JohnsonDiversey - Canada, Inc. 2401 Bristol Circle Oakville, Ontario L6H 6P1 Phone: 1-800-668-3131	Date d'impression	7/6/2004
		Remplace	6/9/2004.
		En cas d'urgence (800) 851-7145	

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Fluorosilicic acid	16961-83-4	10-30	ACGIH TLV (États-Unis, 2003). Remarques: Identifies substances identified in the BEI documetations for Methemoglobin inducers (for which methemoglobin is the principle toxicity) and organophosphorous cholinesterase inhibitors are part of this notation. TWA: 2.5 mg/m ³ 8 heure(s). OSHA PEL (États-Unis, 1993). Remarques: TWA: 2.5 mg/m ³ 8 heure(s)	ORALE (DL50): Aiguë: 430 mg/kg [Rat].
Eau	7732-18-5	30-60	Non disponible.	Non disponible.

Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption	Contact avec la peau. Contact avec les yeux. Inhalation.
Effets aigus potentiels sur la santé	
Yeux	Corrosif. Peut causer des dommages permanents y compris la cécité.
Peau	Corrosif. Peut provoquer des dommages permanents. L'absorption par voie cutanée de ce produit peut rompre l'équilibre électrolytique du corps en liant les ions métalliques essentiels tels que le magnésium et le calcium (hypocalcémie), ce qui pourrait rompre la pulsation cardiaque normale ainsi que les fonctions du système nerveux. Il y a aussi risque de rupture de l'équilibre du potassium balance (hyperkaliémie). Les effets pourraient se produire immédiatement ou être retardés d'autant que 4 heures suivant l'exposition. La mort est généralement le résultat d'une fibrillation ventriculaire incontrôlable. Il se peut que l'administration intraveineuse du chlorure de calcium ou du gluconate soit indiquée afin d'empêcher l'hypocalcémie. L'on recommande de consulter un toxicologue médical.
Inhalation	Immédiatement transporter la personne incommodée à l'air frais. Contacter 911. L'inhalation de l'acide fluorhydrique emanations peut causer Œdème des voies respiratoires jusqu'à 24 heures suivant l'exposition. Les personnes qui a l'acide fluorhydrique emanations inhale il peut être nécessaire administrer d'oxygène prophylactique et devrait être examine par un médecin le plus tôt possible.
Ingestion	Corrosif. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac. L'ingestion de ce produit peut rompre l'équilibre électrolytique du corps en liant les ions métalliques essentiels tels que le magnésium et le calcium (hypocalcémie), ce qui pourrait rompre la pulsation cardiaque normale ainsi que les fonctions du système nerveux. Il y a aussi risque de rupture de l'équilibre du potassium balance (hyperkaliémie). Les effets pourraient se produire immédiatement ou être retardés d'autant que 4 heures suivant l'exposition. La mort est généralement le résultat d'une fibrillation ventriculaire incontrôlable. Il se peut que l'administration intraveineuse du chlorure de calcium ou du gluconate soit indiquée afin d'empêcher l'hypocalcémie. L'on recommande de consulter un toxicologue médical.
Conditions médicales aggravées par une surexposition:	Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation.
Voir Information toxicologique (section 11)	

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Se rincer les yeux immédiatement à l'eau courante pendant 15 minutes. Emmener la personne lésée chez le médecin le plus tôt possible. Si cela est possible, appliquer des compresses d'eau glacée durant le voyage.
Contact avec la peau	EN CAS D'ABSORPTION TRANSCUTANÉE OU EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Avant d'aider toute personne lésée, les personnes secourables devraient mettre de l'équipement de protection personnelle appropriée afin de se protéger. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la zone affectée à grande eau immédiatement pendant cinq minutes. Pendant le rinçage à l'eau, arranger que quelqu'un téléphone pour assurer le traitement médical. Si l'exposition inclut les yeux, le visage ou l'aine ou qu'elle couvre une large superficie, appeler le numéro d'urgence 911. Pour une exposition moindre (par exemple, quelques gouttes sur la peau), appeler un médecin ou un centre anti-poison. Immédiatement suivant le rinçage à l'eau, commencer à appliquer du glucagon de calcium à 2,5 % au lieu de la brûlure en massant la peau affectée. Les personnes secourables doivent porter des gants lors de l'application de la gelée afin d'éviter des brûlures secondaires sur les mains dues à l'acide fluorhydrosilicique. Appliquer le gel toutes les 15 minutes et continuer de masser jusqu'à ce que la rougeur ou la douleur cesse ou jusqu'à ce que la personne lésée reçoive de l'aide médicale.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne lésée à l'air frais immédiatement. Appeler le numéro d'urgence 911. L'inhalation des émanations d'acide fluorhydrosilicique pourrait entraîner la tuméfaction du système respiratoire jusqu'à 24 heures suivant l'exposition. Les personnes qui ont inhalé les émanations d'acide fluorhydrosilicique pourraient nécessiter un traitement à l'oxygène prophylactique et elles devraient être examinées par un médecin le plus tôt possible.

Ingestion

EN CAS D'INGESTION - NE PAS provoquer de vomissements. Si la personne lésée peut avaler, lui offrir de l'eau ou du lait à siroter. CHERCHER DE L'AIDE MÉDICALE IMMÉDIATEMENT. Ne rien administrer par voie buccale à une personne sans connaissance.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit

Inconnu.

Points d'éclair

Coupe fermée: >93.333°C (200°F).

Produits de la combustion

Inconnu.

Appareils et méthodes de lutte contre les incendies

Éteindre avec un brouillard d'eau ou avec un extincteur à anhydride carbonique, à poudre sèche ou à mousse appropriée. On peut recourir aux méthodes habituelles de lutte contre l'incendie.

Vêtements de protection (feu)

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Special Remarks on Fire and Explosion Hazards

Matières corrosives (Voir section 8 et 10).

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage

En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Balayer ou ramasser le matériel. Placer dans des contenants propres et secs, en vue d'être éliminés selon les méthodes prescrites. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas y goûter ni l'avaler. Éviter d'inhaler les vapeurs ou le brouillard. Laver abondamment après usage. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. . POUR UTILISATION COMMERCIALE ET INSTITUTIONNELLE SEULEMENT

Entreposage

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. Conserver le récipient bien fermé. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acceptable. La protection respiratoire n'est pas nécessaire si une bonne ventilation est assurée.

Protection personnelle

Yeux Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.

Mains Gants résistants aux produits chimiques.

Respiratoire Si les brouillards/vapeurs ne sont pas adéquatement limités par la ventilation, utiliser la protection respiratoire appropriée pour éviter la surexposition. Si les conditions du travail exigent l'emploi d'un appareil respiratoire, suivre les recommandations de protection respiratoire de OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2

Pieds Des chaussures de protection.

Corps If major exposure is possible, wear suitable protective clothing and footwear.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence	Liquide.
Couleur	Clair.
pH	<2 (Conc. (% poids/poids): 100) [Acide.]
Gravité Spécifique	1.215
VOC	0 %

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Inconnu.
Incompatibilité avec différentes matières	Très réactif avec les alcalins. Réactif avec les métaux.
Produits de décomposition dangereux	Non disponible.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë	Estimée comme étant entre 500 et 5000 mg/kg (rats).
Effets d'une exposition chronique	L'exposition répétée à des niveaux élevés de fluorure par voie d'ingestion, d'inhalation (ou d'absorption transcutanée s'il s'agit d'un risque d'absorption cutanée) peut occasionner la fluorose. La cible primaire est le squelette. Les effets peuvent inclure l'ostéoporose, une densité accrue des os, la tacheture de l'émail des dents et la calcification des ligaments.
Autres effets toxiques	Étant donné que l'acide fluorhydrique pénètre facilement la peau, il peut détruire les tissus mous et décalcifier les os. Parmi les effets d'exposition aiguë sur l'acide fluorhydrique concentré (>5 %), mentionnons des douleurs sévères, des irritations dans le système respiratoire, des lésions graves dans les yeux et l'oedème pulmonaire. L'exposition à des solutions concentrées moindres peut avoir des effets tout aussi sérieux mais retardés. Même si la définition chimique de l'acide fluorhydrique le qualifie d'acide faible, il possède le potentiel considérable de causer des dommages sérieux aux tissus et d'entraîner la mort. Une seule éclaboussure d'acide fluorhydrique sur plus de 25 % du corps peut s'avérer mortel et nécessite immédiatement une attention médicale. ¹ Selon des rapports, le contact entre des solutions d'acide fluorhydrique fortes (>50 %) et aussi peu que 10 % de la superficie du corps peut entraîner la mort. ² Tout déversement d'acide fluorhydrique qui entre en contact avec les yeux, le visage, l'aîne ou de grandes surfaces du corps nécessite immédiatement une attention médicale.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets	Le produit non dilué est réglementé par les lois concernant l'environnement et le transport en tant que déchet corrosif. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État.
-----------------------------	--

Section 14. Renseignements sur l'expédition

Classification pour le DOT

DOT Nom d'envoi S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

TDG Classification

TDG Nom d'envoi S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

CLASSE TMD

Section 15. Information réglementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Federal SARA 302/304/311/312 substances dangereuses: Fluorosilicic acid
SARA 311/312 distribution de F.S. - inventaire chimique - identification des dangers: Fluorosilicic acid

état New Jersey: Fluorosilicic acid
Massachusetts - Liste des déversements: Fluorosilicic acid
Massachusetts RTK: Fluorosilicic acid

Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie.

Information sur les produits enregistrés Non applicable.

Règlements canadiens

SIMDUT Classification Classe D-1B: Substance ayant des effets toxiques immédiats et graves (TOXIQUE).
Classe E: Liquide corrosif.

Symbole du SIMDUT



Information sur les produits enregistrés Non applicable.

Inventaire des Produits Chimiques Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations spéciales Non disponible.

Version 1.01

Avis au lecteur

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.